



République Française
Département : AISNE
Arrondissement : Château-Thierry
BLESMES - COMMUNE

Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 28 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Francis ANDRE.

Présents : Francis ANDRE, Laurent GRUZON, Bernadette FIEVET, Eric MORELLON, Isabelle PUIGMAL, Valérie KUBARSKI, José BASTOS, Maxime DUFLOCQ, Michel TANGUY, Céline FABIANSKI, Julie LAURENT

Représentés :

Absents :

Excusés :

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du dernier PV

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Présentation par Total Energie du projet photovoltaïque
- Motion concernant le bail commercial de Madame COUVREUX

Secrétaire de la séance : Laurent GRUZON

Approbation du procès-verbal du 20 avril 2026 : approuvé à l'unanimité.

La motion concernant le bail commercial de madame COUVREUX, qui est à l'ordre du jour, passe en question diverse. Pas de délibération.

Présentation du projet TOTAL ENERGIE AGRIVOLTAÏQUE, dont un îlot est situé sur le plateau de Blesmes. Identification de quelques points sensibles (visuels sur installation).

Les élus ont eu les informations nécessaires aux phases de déroulement du projet.
D'autres points d'information et de communication seront donnés ultérieurement.

Délibérations du conseil :

Élection des délégués et suppléants du Conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs. (N° DE_2026_26)

Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les dispositions du Code électoral relatives à la désignation des délégués et suppléants appelés à former le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués et suppléants au scrutin secret.

Résultat du scrutin

Après dépouillement des votes, sont proclamés élus :

Délégués titulaires

- M. ANDRE Francis

Suppléants

- M.MORELLON Eric
- Mme FIEVET Bernadette
- M. GRUZON Laurent

Les intéressés ont déclaré accepter leur mandat.

Le Conseil municipal prend acte des résultats de l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délibération : adoptée

Questions et informations diverses :

- À la suite du contentieux avec les locataires du 2 place de la mairie pour lesquels une procédure judiciaire avait été mise en place, la comparution a eu lieu le 05 juin 2026, au tribunal de Soissons qui a mis l'affaire en délibéré. Nous sommes en attente du délibéré.
- Ecole Sainte Marie Madeleine : à la suite du courrier reçu de la préfecture qui nous demande la somme de 18 813.06€ pour 3 années de scolarités :
2023-2024, pour 7 enfants en élémentaire,
2024-2025, pour 4 enfants en maternelle et 8 en élémentaire
2025-2026, pour 9 enfants en maternelle et 6 en élémentaire.

Le maire a répondu à ce courrier négativement en indiquant que Blesmes fait parti d'un regroupement scolaire avec Chierry lié par une convention et qui a la capacité d'accueillir les enfants qui sont dans l'école Sainte Marie Madeleine. La convention est en cours de réactualisation pour une signature effective en septembre 2026.

- Lecture du courrier de madame NERVET Séverine concernant la responsabilité du non-encaissement des titres pour les loyers du bail commercial pour la période de mai et juin 2026.
À la suite d'un rendez-vous avec Monsieur BONIN de la trésorerie, il confirme l'obligation d'émettre les titres correspondant à ces deux mois.
- La CARCT nous a fournis quelques pièges à frelons asiatiques. Une campagne est prévue afin de recenser l'ensemble des pièges sur la commune.

- Panneau pocket, il est prévu de souscrire à cette application. Les démarches sont en cours.
- Rue de Château-Thierry, demande de faire tailler les végétaux de la Holding.

Président de séance Francis ANDRE

Secrétaire de séance Laurent GRUZON



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, representing the signature of Laurent GRUZON.